

FONGICIDE EVITO 480^{MD} SC

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DE CERTAINES MALADIES DANS LE BLÉ (DE PRINTEMPS, DUR, D'HIVER); L'ORGE; L'AVOINE; LE TRITICALE; LE SEIGLE; LE MAÏS (DE GRANDE CULTURE, DE SEMENCE ET SUCRÉ); LE SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C INCLUANT LES POIS SECS, LES HARICOTS SECS, LES LENTILLES, LES POIS CHICHES; LE SOUS-GROUPE DE CULTURES 20A INCLUANT LE CANOLA, LE SOJA; LA POMME DE TERRE; LA TOMATE; LE POIVRON ET LA FRAISE

SUSPENSION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : fluoxastrobine 480 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00113 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 30408 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE LE LIVRET AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 250 mL à 1 000 L

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

**Arysta LifeScience North America, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513
U.S.A.**

**EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident
composer le CHEMTREC 1-800-424-9300.**

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant cutané potentiel. Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Des gants résistant aux produits chimiques devraient être faits d'un matériau imperméable comme le caoutchouc nitrile, le caoutchouc butyle, le néoprène et/ou avec une barrière protectrice. Ce ne sont là que quelques-uns des matériaux utilisés pour les gants capables de résister à ce produit. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger les vêtements séparément de l'autre linge à laver.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ces derniers immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Ne pas retourner sur les lieux de l'application ni permettre à des travailleurs de le faire durant le délai de sécurité de **12 heures**.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS utiliser dans les serres.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

La fluoxastrobine est persistante et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant de la fluoxastrobine dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Toxique pour certains insectes utiles. Minimiser le risque de dérive afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats voisins du site traité, tels que les haies et les terrains boisés.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux, ou sur d'autres zones sensibles pouvant être exposées à la dérive de pulvérisation. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

ENTREPOSAGE

ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS : Respecter les mesures de sécurité indiquées pour la manipulation de ce produit. Sur un plancher ou une surface dure, laver la surface ou le plancher avec un détergent et de l'eau, puis rincer. Sur le sol, ramasser la terre contaminée avec le produit.

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Fongicide EVITO^{MD} 480 SC est un fongicide à large spectre utilisé pour la suppression ou la répression de certaines maladies du blé, l'orge, l'avoine, le triticale, le seigle, les graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C), le colza (sous-groupe de cultures 20A), le maïs, le soja, la pomme de terre, la tomate, le poivron et la fraise. Le Fongicide

EVITO 480 SC agit en interférant dans la respiration des champignons phytopathogènes, et est un puissant inhibiteur de la germination des spores et de la croissance mycélienne.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide EVITO 480 SC contient un fongicide appartenant au groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide EVITO 480 SC et à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide EVITO 480 SC ou d'autres fongicides du même groupe 11 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Arysta LifeScience North America, SARL (« Arysta ») en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide EVITO 480 SC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Arysta, au 1-866-761-9397

DIRECTIVES D'APPLICATION

Pulvérisateurs terrestres à la volée

Une couverture complète est nécessaire pour procurer une suppression efficace des maladies. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une

couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies. Pour l'équipement d'application terrestre, on recommande un minimum de 100 L/ha.

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Veiller à ce que les buses soient du même calibre et soient espacées à distance égale tout le long de la rampe. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser. Utiliser une pompe capable : (1) de maintenir une pression minimale de 240 kPa aux buses et (2) de fournir une agitation suffisante dans le réservoir de façon à garder la solution en suspension (demande une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute). Utiliser des agitateurs à jets ou un tube de barbotage pour obtenir une agitation vigoureuse. Utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés du côté aspiration de la pompe doivent être de 16 mailles ou moins. Ne pas mettre de tamis dans la conduite de recirculation. Utiliser des tamis de 50 mailles au niveau des buses. Vérifier les recommandations du fabricant de buses. Pour obtenir des renseignements sur l'équipement de pulvérisation et sur le calibrage, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou suivre les recommandations provinciales. Pour obtenir des directives précises et des calendriers de pulvérisation selon la région, suivre les recommandations provinciales courantes.

Directives de mélange

Ne préparer que la quantité de bouillie de pulvérisation nécessaire pour l'application immédiate. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond avant d'utiliser ce produit. L'agitation est nécessaire pour obtenir une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de la pulvérisation. Ne pas laisser reposer la solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les eaux de rinçage dans une zone précédemment traitée.

Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir. Mettre l'agitateur en marche et ajouter le Fongicide EVITO 480 SC dans le réservoir. Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau. Commencer l'application de la bouillie une fois que le Fongicide EVITO 480 SC est complètement et uniformément dispersé dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que toute la bouillie soit appliquée.

Application par voie aérienne

Blé, orge, avoine, triticale, seigle, graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C), soja, maïs, colza (sous-groupe de cultures 20A) et pommes de terre seulement

Avant d'effectuer l'application par voie aérienne, vérifier l'avion pour s'assurer de l'uniformité de la forme de dispersion du jet, de la largeur de pulvérisation et du débit. Utiliser des buses à jet en cône creux ou des buses à hélice. Orienter les buses directement vers le bas ou légèrement vers l'arrière. Il est généralement recommandé d'utiliser un volume de pulvérisation de 50 litres/ha. Si le feuillage est dense, utiliser un débit suffisant pour permettre une pénétration optimale du fongicide. Marquer la largeur de pulvérisation à l'aide de signaleurs qui travaillent dans des véhicules totalement clos, en comptant les rangs ou en utilisant un autre dispositif de

marquage.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres à la culture. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Arysta en composant le 1-866-761-9397 Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

ZONES SENSIBLES

Appliquer uniquement ce pesticide lorsque le risque de dérive vers des zones sensibles adjacentes (p. ex., zones résidentielles, plans d'eau, habitat reconnu pour ses espèces menacées ou en voie de disparition, cultures non ciblées) est minime (p. ex., lorsque le vent

souffle dans la direction opposée à celle des zones sensibles).

C'est le préposé à l'application qui doit veiller à éviter la dérive de pulvérisation. C'est l'interaction des nombreux facteurs ayant trait à l'équipement et à la température qui détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. Le préposé à l'application et le producteur ont la responsabilité de considérer tous ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions.

INFORMATION CONCERNANT LA TAILLE DES GOUTTELETTES

La façon la plus efficace de réduire le potentiel de dérive est d'appliquer de grosses gouttelettes. La stratégie optimale de gestion de la dérive est d'appliquer les plus grosses gouttelettes nécessaires qui assurent une couverture et un rendement suffisants. L'application de gouttelettes plus grosses permet de réduire le potentiel de dérive, mais elle n'empêche pas la dérive lorsque les applications sont faites incorrectement ou dans des conditions environnementales défavorables.

CONTRÔLE DE LA TAILLE DES GOUTTELETTES DE PULVÉRISATION

- Volume - Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé pratique. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.
- Pression - Ne pas dépasser les pressions recommandées par le fabricant de buses. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses. Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, utiliser des buses à débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.
- Nombre de buses - Utiliser le minimum de buses nécessaires pour assurer une couverture uniforme.
- Orientation des buses - le fait d'orienter les buses de manière à diriger la pulvérisation parallèlement au courant d'air, produit de plus grosses gouttelettes que dans le cas des autres orientations et constitue la pratique recommandée. La déviation prononcée par rapport à l'horizontale réduit la taille des gouttelettes et augmente donc le potentiel de dérive.
- Type de buse - Utiliser un type de buse conçu pour l'application voulue. Pour la plupart des types de buses, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Envisager l'utilisation de buses à faible dérive. Les buses à jet plein orientées vers l'arrière produisent les plus grosses gouttelettes et la plus faible dérive.

MODE D'EMPLOI SELON CERTAINES CULTURES

Le Fongicide EVITO 480 SC permet la suppression ou la répression de plusieurs maladies importantes du blé (de printemps, dur, d'hiver), de l'orge, de l'avoine, du triticale, du seigle, des graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C), du colza (sous-groupe de cultures 20A), du maïs, du soja, de la pomme de terre, de la tomate, du poivron et de la fraise.

RESTRICTIONS QUANT AUX CULTURES DE ROTATION

Toutes les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être replantées dans les zones

traitées immédiatement après la récolte. Voir le tableau ci-dessous pour le délai avant le réensemencement pour les autres cultures.

Cultures	Intervalle de rotation
Cultures indiquées	0 jour
Luzerne Graminées fourragères Brassicacées (ex. : brocoli, chou-fleur, chou) Légumes-bulbes (ex. : oignon et ail) Légumes-feuilles (ex. : laitue, épinard) Légumineuses (pois et haricots à gousse comestible et verts à écosser) Légumes-racines (ex. : carotte, radis, betterave à sucre, navet)	30 jours
Tournesol	180 jours
Toutes les autres cultures	365 jours

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat et éviter d'appliquer ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon. Il est nécessaire que les zones tampons indiquées dans le tableau suivant séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marécages, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons requises (en mètres) pour la protection :			
			D'habitats dulcicoles d'une profondeur de :		D'habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Maïs de semence, maïs de grande culture, soja, colza (sous-groupe de cultures 20A), blé, orge, avoine, triticale, seigle, graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C)		1	0	3	1
	Maïs sucré, fraise, tomate, poivron		1	0	4	2
	Pomme de terre		1	0	5	3
Épandage aérien	Pomme de terre	Voilure fixe	10	0	150	55
		Voilure tournante	10	0	125	40
	Maïs sucré	Voilure fixe	10	0	95	35
		Voilure tournante	5	0	80	30
	Maïs de semence, maïs de grande culture, soja, colza (sous-groupe de cultures 20A), blé, orge, avoine, triticale, seigle, graines sèches de légumineuses (sous-groupe de cultures 6C)	Voilure fixe	1	0	50	15
		Voilure tournante	1	0	35	15

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association, respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et utiliser la catégorie de pulvérisation à plus grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

BLÉ (de printemps, dur, d'hiver), ORGE, AVOINE, TRITICALE, SEIGLE

Cultures	Maladie supprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
BLÉ (de printemps, dur, d'hiver), ORGE, TRITICALE et SEIGLE	Blanc <i>(Erysiphe graminis)</i>	183 - 292 mL/ha (88 - 140 g m.a./ha)	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des résultats optimums, commencer les applications de manière préventive et répéter, au besoin, après 14 à 21 jours. Utiliser les doses plus élevées et l'intervalle plus court lorsque le degré d'infestation est élevé. • Appliquer avant l'apparition de la maladie, entre le tallage jusqu'à la fin de l'épiaison. • Ne pas appliquer après l'épiaison.
	Rouille brune <i>(Puccinia triticina, P. hordei)</i> Tache auréolée <i>(Pyrenophora tritici-repentis)</i> Rouille striée <i>(Puccinia striiformis)</i> Rouille des tiges <i>(Puccinia graminis)</i> Rayure réticulée <i>(Pyrenophora teres)</i>	146 - 292 mL/ha (70- 140 g m.a./ha)	
BLÉ (de printemps, dur, d'hiver)	Septorienne <i>(Septoria tritici)</i> <i>(répression)</i>		
AVOINE	Rouille couronnée <i>(Puccinia coronata)</i> <i>(répression)</i> Rouille noire <i>(Puccinia graminis)</i> Septoriose <i>(Septoria avenae)</i> <i>(répression)</i>		

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Le Fongicide EVITO 480 SC doit être appliqué dans un mélange avec un fongicide d'un mode d'action différent homologué pour la culture et la maladie ciblées.
- Ne pas appliquer plus de 584 mL (280 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare, par année.
- Faire un maximum de 2 applications de tout fongicide du groupe 11 par saison.
- Si l'on récolte le fourrage vert de blé, faire une seule application.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec les fongicides suivants afin d'élargir le spectre des maladies supprimées :
 - Propiconazole seul, notamment fongicide TILT^{MD} 250 E, fongicide Propel^{MD}, fongicide Bumper^{MD} 418 EC ou fongicide Pivot^{MD} 418 EC.
 - Tebuconazole seul, notamment fongicide foliaire Folicure^{MD} 432 F, fongicide Folicur 250EW, fongicide foliaire Fuse^{MD} et fongicide foliaire Palliser^{MD} pour le blé, l'orge et l'avoine.
 - Fongicide Caramba^{MD}, fongicide Proline^{MD} 480 SC et fongicide Prosaro^{MD} 250 EC pour le blé, l'orge et l'avoine.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec l'Herbicide Everest^{MD} 2.0.
- Lorsque le Fongicide EVITO 480 SC est utilisé en association avec d'autres produits, toujours suivre les restrictions et les précautions de l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte de foin et de fourrage.
- Ne pas appliquer dans les 40 jours précédant la récolte de céréales.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 20A*, COLZA/CANOLA

* Sous-groupe de cultures 20A – Asclépiade;

bourrache; caméline; colza; crambé; graine de lin; graine de moutarde; graine de pavot; julienne des dames; lesquerelle; limnanthe; lunaire; radis oléagineux; saliquier; sésame; vélar d'Orient; vipérine et variétés et/ou hybrides de ces denrées.

Maladie réprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
Pourriture sclérotique/ pourriture blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	146 - 292 mL/ha (70 - 140 g m.a./ha)	Appliquer de manière préventive au stade 20 % à 50 % de la floraison. Pour des résultats optimaux, appliquer avant que les pétales ne commencent à tomber. Poursuivre avec une deuxième application, au besoin, à un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser les doses les plus élevées et l'intervalle le plus court lorsque le taux de maladie est élevé.

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 584 mL (280 g m.a.) de Fongicide Evito 480 SC par hectare, par année
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Faire un maximum de 2 applications par saison.
- Ne pas appliquer dans les 21 jours précédant la récolte.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 6C*, GRAINES SÈCHES DE LÉGUMINEUSES

* Sous-groupe de cultures 6C – Dolique (*Vigna* spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à oeil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi), dolique d'Égypte (*Lablab purpureus*), gourgane (fève des marais) (*Vicia faba*), guar (*Cyamopsis tetragonoloba*), haricot (*Phaseolus* spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le petit haricot blanc, le haricot de Lima (sec), le haricot pinto et le haricot tépari), lentille (*Lens esculenta*), lupin (*Lupinus* spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux), pois (*Pisum* spp., y compris le pois des champs), pois cajan (*Cajanus cajan*), pois chiche (*Cicer arietinum*)

Maladie réprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
Ascochyte de pois (<i>Mycosphaerella pinodes</i>)	146 - 292 mL/ha (70 - 140 g m.a./ha)	Pour des résultats optimaux, commencer les applications de manière préventive et poursuivre, au besoin, à un intervalle de 7 à 14 jours.
Tache ascochyte de feuilles et de gousses de lentilles et de pois (<i>Ascochyta lentis</i> , <i>A. pisi</i>)		Pour la gestion de l'ascochyte, utiliser la dose la plus élevée.
Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)		

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 584 mL (280 g m.a.) de Fongicide Evito 480 SC par hectare, par année
- Faire un maximum de 2 applications par saison.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

MAÏS (de grande culture, de semence, sucré)

Maladie supprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
-------------------	----------------------------	----------------------------------

<p>Rouille commune (<i>Puccinia sorghi</i>)</p> <p>Taches helminthosporiennes (<i>Cochliobolus heterostrophus</i>)</p> <p>Taches grises (<i>Cercospora maydis</i>)</p> <p>Helminthosporiose du Nord du maïs (<i>Setosphaeria turcica</i>, anamorph : <i>Exserohilum turcicum</i>) (répression)</p>	<p>146 - 296 mL/ha (70 - 142 g m.a./ha)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des résultats optimaux, appliquer de manière préventive et une deuxième application au besoin sur un intervalle de 7 à 10 jours. Utiliser les doses plus élevées et l'intervalle plus court lorsque le degré d'infestation est élevé. • Gestion de la résistance : Ne pas faire plus de deux (2) applications consécutives de Fongicide EVITO 480 SC ou autre fongicide du groupe 11. Si la maladie persiste, alterner avec un fongicide identifié avec un mode d'action différent et homologué pour le même usage pour au moins une application.
--	---	---

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas faire plus de 2 applications et appliquer un maximum de 592 mL (284 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare, par année.
- Respecter un intervalle minimum de 7 jours entre les applications.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec le fongicide TILT 250 E à raison de 250 à 500 mL/ha, dans le maïs de semence uniquement, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter l'étiquette du fongicide TILT 250 E pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les précautions.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec les fongicides ne contenant que du propiconazole, notamment TILT 250E, Bumper 418EC, Pivot 418 EC et Propel ou avec des fongicides ne contenant que du chlorothalonil (dans le maïs de sucré uniquement) notamment le Fongicide Agricole Bravo 500 et Fongicide Agricole Echo 720, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter les étiquettes des produits d'association pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les précautions.
- Lorsque le Fongicide EVITO 480 SC est utilisé en association avec d'autres fongicides, toujours suivre les restrictions et les précautions de l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas appliquer le Fongicide EVITO 480 SC dans les 30 jours précédant la récolte du maïs-grain.
- Ne pas appliquer le Fongicide EVITO 480 SC dans les 7 jours précédant la récolte du maïs sucré.

SOJA

Maladie supprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
Cercosporiose (<i>Cercospora sojina</i>)	146 - 296 mL/ha (70 - 142 g m.a./ha)	<ul style="list-style-type: none">• Pour des résultats optimaux, commencer les applications de manière préventive et répéter, au besoin, après 14 à 21 jours. Utiliser les doses plus élevées et l'intervalle plus court lorsque le degré d'infestation est élevé.• Rouille du soja : le Fongicide EVITO 480 SC peut être utilisé avec un fongicide triazole.

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 592 mL (284 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare par année.
- Faire un maximum de 2 applications par saison.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec le fongicide TILT 250 E à raison de 250 à 500 mL/ha, dans le soja, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter l'étiquette du fongicide TILT 250 E pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les précautions.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec les fongicides TILT 250 E, FOLICUR 250 EW ou FOLICUR 423 F, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées.
- Lorsque le Fongicide EVITO 480 SC est utilisé en association avec d'autres fongicides, toujours suivre les restrictions et les précautions de l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas appliquer le Fongicide EVITO 480 SC au-delà de R6 (graine à pleine maturité).

POMME DE TERRE

Maladie	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
Répression de la brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	278 mL/ha (133 g m.a./ha)	<ul style="list-style-type: none">• Appliquer en pulvérisation foliaire de manière préventive à intervalles de 7 à 10 jours.• Si des symptômes se manifestent, passer à un fongicide présentant un mode d'action différent. Mélanger en cuve ou alterner avec un fongicide protecteur.• Pour la gestion de la résistance du mildiou et pour la suppression de la brûlure alternarienne, le Fongicide EVITO 480 SC doit être mélangé en cuve avec un fongicide protecteur, comme le Fongicide Manzate^{md} Pro-Stick, Manzate^{md} Disperss ou Manzate^{md} Max.
Suppression du mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)		

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 1,67 L (800 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare, par année, ou plus de 800g de la fluoxastrobine par hectare, par année d'aucun produit contenant de la fluoxastrobine, y compris toute utilisation par application dans la raie de semis, par bandes ou pour le traitement des semences.
- Un maximum de 3 applications de Fongicide EVITO 480 SC est permis par saison si le produit est appliqué seul, ou de 6 applications s'il est appliqué dans un mélange en cuve avec un fongicide au mode d'action différent.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut également être appliqué par voie aérienne.
- Lorsque le produit est appliqué dans des mélanges avec des fongicides au mode d'action différent, le nombre total de pulvérisations contenant un fongicide du groupe 11 ne doit pas dépasser 6, soit 50 % du total de pulvérisations sur une saison (selon le moins élevé des deux).
- Ne pas faire d'applications consécutives d'un fongicide du groupe 11, utilisé seul ou dans un mélange.
- Le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec BRAVO 720 à raison de 0,8 à 1,7 L/ha, ou avec le fongicide agricole BRAVO 500, à raison de 1,2 à 2,4 L/ha, dans les pommes de terre, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées. Consulter les étiquettes de BRAVO 720 ou du fongicide agricole BRAVO 500 pour connaître le mode d'emploi, les restrictions et les précautions.
- Pour gérer la résistance aux fongicides, le Fongicide EVITO 480 SC doit être mélangé en cuve avec le Fongicide Manzate^{MD} Pro-Stick, Manzate^{MD} Disperss, Manzate^{MD} Max, BRAVO 720, BRAVO 500, Dithane^{MD} DG, Penncozeb^{MD} 80 WP ou Polyram^{MD} DF.
- Lorsque le Fongicide EVITO 480 SC est utilisé en association avec d'autres fongicides, toujours suivre les restrictions et les précautions de l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas appliquer le Fongicide EVITO 480 SC dans les 7 jours précédant la récolte.

Utilisation dans les pommes de terre (épandages en bandes et dans les sillons)

Le Fongicide EVITO 480 SC permet de supprimer le rhizoctone brun s'il est appliqué au début de la saison de croissance. Les épandages particuliers pour traiter les maladies transmises par les semences et le sol comprennent les épandages dans les sillons et les épandages en bandes sur les rangs, peu après la levée du plant ou durant les applications d'herbicides ou le travail du sol. L'utilisation de l'un ou l'autre de ces types d'épandages dépend des pratiques culturales de la région. À certains endroits, un type d'épandage peut procurer une meilleure suppression de la maladie que l'autre, selon la période de l'épidémie. Les maladies des semences sont généralement supprimées par des épandages dans les sillons tandis que les épandages en bandes sont plus efficaces pour lutter contre les maladies transmises par le sol, qui se développent plus tard dans la saison. Consulter le spécialiste de la région pour obtenir des conseils sur le type d'épandage.

Pour les épandages en bandes, appliquer le Fongicide Evito 480 SC avant l'infection, par pulvérisation dirigée vers le sol, en utilisant une buse unique ou des buses multiples, réglées de façon à offrir une couverture complète des tiges inférieures et de la surface du sol autour des plants. La largeur des bandes ne doit pas dépasser 18 cm. Appliquer le Fongicide Evito 480 SC à raison de 1,55 à 2,33 mL de produit par 100 mètres de rang. Ces applications entrent en contact avec le feuillage et sont considérées comme des épandages foliaires du point de vue de la gestion de la résistance. Elles peuvent être effectuées durant le travail du

sol ou le buttage afin que le produit pulvérisé soit incorporé au sol.

Pour les épandages dans les sillons, appliquer le Fongicide Evito 480 SC dans le sillon dans 28 à 140 litres d'eau par hectare au moment de la plantation. Installer la buse de pulvérisation de façon que le jet soit dirigé dans le sillon tout juste avant de recouvrir la semence. Utiliser la dose la plus élevée lorsqu'on s'attend à ce que les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie ou si des programmes de travail réduit/minimum du sol sont en place.

Maladies supprimées	Dose d'emploi
Rhizoctone brun (<i>Rhizoctonia solani</i>)	1,55 à 2,33 mL/100 m de rang

Dose d'application pour les épandages dans les sillons

Dose par 100 m de rang	Produit par ha (mL)						
	Rangs de 56 cm	Rangs de 76 cm	Rangs de 81 cm	Rangs de 86 cm	Rangs de 91 cm	Rangs de 97 cm	Rangs de 102 cm
mL de produit							
1,55	278	205	190	183	168	161	153
2,33	-	-	285	270	256	241	226

Table de conversion

Largeur du rang (cm)	Largeur du rang (po)	Mètres de rang/ha	Pieds de rang/acre
102	40	9804	13068
97	38	10309	13754
91	36	10989	14520
86	34	11627	15374
81	32	12346	16315
76	30	13158	17424
56	22	17857	23760

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 1,67 L (800 g m.a.) par hectare, par année (y compris les épandages en bandes, dans les sillons et sur les feuilles).
- Ne pas utiliser la dose de 2,33 mL/100 mètres de rang sur les rangs de 56 ou de 76 cm.

TOMATE ET POIVRON		
Maladie réprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application

Mildiou <i>(Phytophthora infestans)</i>	278 mL/ha (133 g m.a./ha)	Appliquer le Fongicide EVITO 480 SC de manière préventive à intervalles de 7 jours. Si des symptômes se manifestent, passer à un fongicide présentant un mode d'action différent. Mélanger en cuve ou alterner avec un fongicide protecteur, à la faible dose recommandée sur l'étiquette pour supprimer le mildiou.
---	------------------------------	--

RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Ne pas appliquer plus de 1,11 L (532 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare, par année.
- Un maximum de 3 applications de Fongicide EVITO 480 SC est permis par saison si le produit est appliqué seul, ou de 4 applications s'il est appliqué dans un mélange en cuve avec un fongicide au mode d'action différent.
- Lorsque le produit est appliqué dans des mélanges avec des fongicides au mode d'action différent, le nombre total de pulvérisations contenant un fongicide du groupe 11 ne doit pas dépasser 6, soit 50 % du total de pulvérisations sur une saison (selon le moins élevé des deux).
- Ne pas faire d'applications consécutives d'un fongicide du groupe 11, utilisé seul ou dans un mélange.
- Ne pas appliquer sur les légumes-fruits cultivés en serre.
- Dans les poivrons, le Fongicide EVITO 480 SC peut être mélangé en cuve avec les fongicides Kocide 2000, Copper 53W ou Lance WDG, afin d'élargir le spectre des maladies supprimées.
- Pour gérer la résistance aux fongicide dans les tomates, le Fongicide EVITO 480 SC doit être mélangé en cuve avec le Fongicide Manzate^{MD} Pro-Stick, Manzate^{MD} Disperss, Manzate^{MD} Max, le Fongicide Penncozeb^{MD} 75 DF Raincoat, BRAVO 720, le Fongicide agricole BRAVO 500, le Fongicide Dithane^{MD} DG, ou le Fongicide Polyram^{MD}.
- Lorsque le Fongicide EVITO 480 SC est utilisé en association avec d'autres fongicides, toujours suivre les restrictions et les précautions de l'étiquette la plus restrictive.
- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Ne pas appliquer le Fongicide EVITO 480 SC dans les 3 jours précédant la récolte.

FRAISE		
Maladie supprimée	Dose de produit à employer	Mode d'emploi pour l'application
Anthracnose (<i>Colletotrichum fragariae</i>)	146 - 280 mL/ha (70 - 134 g m.a./ha)	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des résultats optimums, commencer les applications de manière préventive et répéter, au besoin, après 14 à 21 jours. Utiliser les doses plus élevées et l'intervalle plus court lorsque le degré d'infestation est élevé. • Gestion de la résistance : Ne pas faire plus de deux (2) applications consécutives de Fongicide EVITO 480 SC avant de passer à un autre fongicide homologué présentant un mode d'action différent, pour au moins une application.
<p>RESTRICTIONS ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer plus de 1,12 L (536 g m.a.) de Fongicide EVITO 480 SC par hectare, par année. • Faire un maximum de 4 applications par saison • Le Fongicide EVITO 480 SC peut être utilisé le jour même de la récolte. • Ne pas utiliser dans les serres de multiplication. • Ne pas appliquer par voie aérienne. 		

Arysta LifeScience et le logo d'Arysta LifeScience sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Corporation. EVITO, le logo d'EVITO, EVEREST, et MAESTRO sont des marques déposées d'Arysta LifeScience Group Company.

Tous les autres produits sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

©2019 Arysta LifeScience Group Company.